



Municipalité de Val-Racine
2991, chemin Saint-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
Téléphone : 819 657-4790
info@val-racine.com

INFORMATIONS MUNICIPALES 2026 – 1^{er} ENVOI

➤ HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 - Vendredi : le bureau municipal est fermé.

➤ SITE INTERNET

Visitez le site www.val-racine.com

➤ PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Si vous payez vos taxes municipales par dépôt direct, assurez-vous d'utiliser le bon numéro de compte qui correspond en fait au numéro de matricule (10 chiffres). Le nom du fournisseur de la municipalité est Val-Racine dans la catégorie Taxes municipales. Utilisez le numéro de SIPC soit le 5582 qui correspond à celui de la Municipalité de Val-Racine. Les banques qui peuvent effectuer les dépôts directs sont : Banque RBC, Laurentienne, Scotia et Banque Nationale, en plus des Caisses Desjardins.

Si vous possédez plus d'une propriété, vous devez utiliser le numéro de matricule respectif de chaque compte pour le paiement de chacune de vos propriétés. **Attention! Vous devez vérifier votre numéro de matricule sur votre compte de taxes le plus récent afin de le modifier, s'il y a lieu, avant d'effectuer votre paiement.**

➤ SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Les séances ont lieu au 2991 chemin Saint-Léon au 1^{er} étage à 19 h tous les premiers mardis du mois sauf pour les mois : janvier et août (2^e mardi du mois).

➤ MATIÈRES RÉSIDUELLES

Référez-vous au calendrier 2026 joint à cet envoi pour connaître les dates de collectes des ordures, compost et du recyclage.

De plus, nous vous invitons fortement à intégrer, si ce n'est pas déjà fait, de bonnes habitudes de recyclage. Les coûts d'enfouissement des ordures sont très élevés, c'est pourquoi le recyclage et le compostage sont profitables tant pour la santé de l'environnement que pour la santé financière de la collectivité puisque nous recevons une redevance. Et en plus jusqu'en 2026, RECYC QUÉBEC, nous accordent encore une aide financière pour le recyclage.

➤ COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) ET DES BOUES SEPTIQUES

Vous recevrez prochainement les informations sur ces cueillettes dans une 2^e correspondance.

➤ PLATEFORME D'ALERTE AUX CITOYENS « CAUCA »



La municipalité de Val-Racine, pour continuer à répondre au règlement du ministère de la sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, compte sur votre collaboration pour vous inscrire à ce moyen de communication.




Il y a deux (2) façons très simples de le faire : En remplissant le formulaire à partir du site internet de la Municipalité : <https://www.val-racine.com> ou en communiquant directement avec la municipalité au 819 657-4790.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer sur les points suivants :

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route) ;
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

➤ AIDES FINANCIÈRES 2026

| CATÉGORIE | DESCRIPTION | REMBOURSEMENT* |
|--|--|--|
| Équipements de sécurité en prévention incendie  | Pour les contribuables <ul style="list-style-type: none"> ▪ Détecteur de fumée pour le bâtiment principal ▪ Détecteur de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage ▪ Détecteur gaz propane pour système de chauffage et cuisinière ▪ Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et par garage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maximum de 10 \$/chacun ▪ Maximum de 20 \$/chacun ▪ Maximum de 20 \$/chacun ▪ Maximum de 30 \$/chacun *Sur présentation de factures |
| Radon (test de détection de radon) https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securete-et-risque-pour-sante/radiation/radon.html | Pour les contribuables | 25 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire |
| Nouveau : Analyse d'eau https://moneaumonpuits.ca/ | Pour les contribuables | 50 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire |
| Transport collectif  | Pour les résidents Deux remboursements sont prévus en juillet et en décembre Réserver 24 heures à l'avance 1-877-583-4263 www.transportcollectif.org | 50 % des frais *Sur présentation du rapport d'utilisation produit par « Transport collectif du Granit » |
| Bourses pour les finissants du secondaire en juin 2023  | Pour les résidents Afin d'encourager la persévérance scolaire | 100 \$ *Sur présentation du diplôme d'études secondaires |
| Carte d'accès au Parc national Mont-Mégantic et carte réseau Parcs Québec | Pour les résidents et propriétaires de chalet dans la municipalité | 25 \$ *Sur présentation de factures |
| Couches lavables | Pour les résidents | 100 \$ par famille *Sur présentation de factures |
| Station de lavage pour bateau | Pour les contribuables | Remboursement 50% des frais de nettoyage jusqu'à un maximum de 100 \$ par embarcation sous présentation de factures |
| Produits menstruels durables | Pour les résidentes | Un montant maximum de 50 \$ par femme *Sur présentation de factures |
| Activités sportives ou culturelles municipales et hors municipalité | Pour les résidents | Remboursement des frais d'inscription jusqu'à concurrence de 200\$ par enfant de moins de 18 ans et les aînés 50 ans et plus. *Sur présentation de factures |
| Politique d'aide financière aux entreprises | Toute entreprise admissible ayant sa place d'affaires à Val-Racine à certaines conditions | Consultez le : https://www.val-racine.com/fr/municipalite/developpement/politique-d-aide-financiere/ |

Toutes ces aides financières seront versées jusqu'à la concurrence du budget 2026

* Veuillez présenter vos factures avant le 1^{er} décembre